

COMMISSION PERMANENTE
du Lundi 25 novembre 2013
à 14 H 30 à REDON

EXTRAIT DE DELIBERATION

La Commission Permanente de l'Institution d'Aménagement de la Vilaine (I.A.V.) légalement convoquée, s'est réunie le **Lundi 25 novembre 2013 à 14 H 30** dans les locaux de l'I.A.V. à REDON, sous la Présidence de Monsieur Jean-François GUERIN.

ÉTAIENT PRÉSENTS

- Monsieur Jean-François GUERIN, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine.
- Monsieur Jean-Pierre LETOURNEL, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine.
- Monsieur Yvon MAHE, Conseiller Général de Loire Atlantique.
- Madame Viviane LOPEZ, Conseillère Générale de Loire-Atlantique.

ABSENTS EXCUSÉS :

- Monsieur Joseph BROHAN, Conseiller Général du Morbihan
- Madame Yvette ANNEE, Conseillère Générale du Morbihan.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA SÉANCE :

- Monsieur Jean-Luc JEGOU, Directeur Général des Services, I.A.V.
- Monsieur Jean-Pierre ARRONDEAU, Directeur Adjoint, I.A.V.
- Madame Corinne HERVE, Secrétaire Générale, I.A.V.

Constatant que les conditions statutaires nécessaires à la validité des délibérations sont réunies, le Président ouvre la séance et procède à l'examen de l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour.



3 – RESSOURCES :

Vilaine en fête 2014 : partenariat avec le Syndicat des Ports la Roche Bernard – Marzan - Férel

La manifestation **Vilaine en Fête 2014** est organisée par le syndicat des ports LA ROCHE BERNARD-MARZAN-FEREL durant toute la semaine de l'Ascension fin mai.

Comme en 2012, l'animation a été confiée à la **Flottille Traditionnelle de Basse Vilaine (F.T.B.V)**- association impliquée dans le mouvement des Old Gaffers depuis son origine, et forte d'une centaine de membres actifs dont une soixantaine de propriétaires de bateaux traditionnels, certains étant des Bateaux d'Intérêt Patrimonial (B.I.P.) Une flottille de bateaux va remonter la Vilaine de port en port de PENESTIN jusqu'à REDON, chaque escale dans chaque port sera festive. D'autres bateaux sont associés à la fête comme la Recouvrance, goélette basée à BREST.

Un coordinateur a été désigné pour préparer le programme de la manifestation et l'organisation pratique. Des partenaires participent et contribuent d'ors et déjà à cette fête :

- Conseil général du Morbihan
- Arc sud Bretagne
- Cap Atlantique
- Communauté de Communes du Pays de REDON.

L'Institution d'Aménagement de la Vilaine (IAV), étant identifiée comme un acteur important de la Vilaine, est également sollicitée à plusieurs titres:

- Une participation directe au budget de la Fête de 2500 €
- une réservation d'une journée de la location de la Recouvrance, vieux gréement qui serait le bateau emblématique de la fête
- une participation physique à la Fête.

Lors de la dernière Commission Permanente de septembre, il a été confirmé la nécessité de développer la communication vers le grand public. Il paraît intéressant de participer aux événements de cette fête. Il pourrait être proposé le jeudi notamment des visites et une exposition au barrage à l'étape d'ARZAL CAMOEL et être présent le samedi sur les quais de LA ROCHE BERNARD pour présenter ou expliquer les missions de l'IAV.

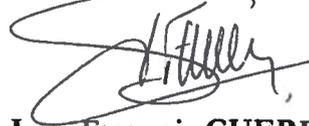
Pour la demande financière, l'Institution d'Aménagement de la Vilaine (IAV) n'attribue pas habituellement de participations financières ou de subventions. La réponse sera par conséquent probablement négative, d'autant que le Conseil Général du Morbihan participe financièrement. Pour la location d'une journée d'un bateau, il est techniquement possible de louer une journée pour nos besoins propres. Par exemple, c'est l'occasion de réunir les nouveaux élus des communes, intercommunalités pour présenter les activités de l'IAV et nouer les partenariats nécessaires.

Il est aussi par ailleurs possible de contribuer « en nature » à la fête (faciliter la navigation, passage d'écluse, page gratuite de publicité sur le guide de la Vilaine).

Après en avoir délibéré, la Commission Permanente à l'unanimité :

- Confirme l'intérêt pour l'Institution de participer aux événements de cette fête.
- Rappelle l'impossibilité de le subventionner du fait du financement déjà accordé par le Conseil Général du Morbihan.
- Décide d'une participation physique, par la présence d'agents de l'Institution.
- Décide d'une participation « en nature » (aide à la navigation, page gratuite dans le guide...)
- Retient l'idée de louer pour une journée un vieux gréement, LA RECOUVRANCE ou autre.
- Charge le Président de signer toutes pièces afférentes.

Pour Extrait Conforme
Le Président



Jean François GUERIN

